

Délibération n°D20230116

Rapporteur : Lionel FREL

Service : Secrétariat Général

Secrétaire de séance : Stéphane FRADIN

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le VINGT SIX SEPTEMBRE, à 16 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 27, 28, 27, 26, 25, 24 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 20/09/2023**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA (1), Marie-Lise POTRON (2), Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL (3), Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Marie-Hélène SCOTTI (4), Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI (5), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY, Marion CHAMBERON, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANCOIS, Lionel FREL.

<b>ABSENTS EXCUSES :</b> Joël KERDRAON	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
Eric PROLA	a donné délégation à	Christophe DAVID-BORDIER
Marie-Lise POTRON	a donné délégation à	Marie-Hélène SCOTTI
Fatiha BANCAL	a donné délégation à	Michaël DESTOMBES

**ABSENTS :** Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Julie TEJERIZO, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

- (1) Départ au dossier n°19 « Classe de découverte – participation communale »
- (2) Arrivée au dossier n°2 « Rapport sur la délégation de service public du crématorium – OGF – Année 2022 »
- (3) Départ au dossier n°15 « Attribution de bourse d'excellence sportive – Année 2022 »
- (4) Départ au dossier n°30 « Motion pour l'adoption d'un plan de lutte contre la canicule et les autres dérèglements climatiques par la ville de Bergerac »
- (5) Départ au dossier n°30 « Motion pour l'adoption d'un plan de lutte contre la canicule et les autres dérèglements climatiques par la ville de Bergerac »

### **MOTION POUR L'ADOPTION D'UN PLAN DE LUTTE CONTRE LA CANICULE ET LES AUTRES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES PAR LA VILLE DE BERGERAC**

Les conséquences du dérèglement climatique sont là, et impactent directement les habitantes et les habitants de Bergerac. Des températures importantes ont été relevées dans notre ville, jusqu'à 42 ° au mois d'août. Les canicules se succèdent maintenant jusqu'au mois de septembre. Les orages quasi-tropicaux inondent certaines rues, la grêle ravage les cultures.

Les effets sont multiples tant économiques, pour l'agriculture et le tourisme notamment, que pour les conséquences sur la santé des humains ou celles sur la faune et la flore.

De nombreuses municipalités ont engagé des politiques ambitieuses pour lutter contre les conséquences du dérèglement climatique en adaptant leur ville aux températures élevées, aux fortes pluies... A titre d'exemple, le plan Canopée de Poitiers prévoit la plantation de 35 000 arbres, à Lyon ce sont 60 000 arbres qui seront plantés en 6 ans, pour Grenoble c'est 1500 arbres de plus chaque année. Ce sont aussi les villes de Tours qui prévoit d'en planter 10 000 en 3 ans, Strasbourg 10 000 d'ici 30 ans, et Besançon 1000 par an.

Ce sont aussi de plus en plus de villes qui débitumisent et renaturent leur cours d'écoles, qui installent des fontaines publiques, qui limitent drastiquement la circulation automobile en ville en multipliant les équipements cyclables et en développant leur réseau de transport en commun.

Le conseil municipal de Bergerac prend acte du retard important de la commune en matière de lutte contre les causes du dérèglement climatique et contre ses conséquences importantes.

Le conseil municipal mandate le maire et les adjoints pour mettre en œuvre le plan d'urgence suivant :

- **PLANTATION** de 1 000 arbres par an pour créer de véritables « Espaces Fraîcheur » dans tous les quartiers et au centre-ville ainsi que des corridors arborés reliant ces différents espaces fraîcheur ;
- **INSTALLATION** d'un réseau de points d'eau potable librement accessibles et gratuits, de brumisateurs et de bancs ;
- **CRÉATION** d'un Plan interactif en ligne recensant les points d'eaux, zones de baignade, espaces fraîcheur, points publics climatisés accessibles lors des épisodes caniculaires ;
- **RENATURATION** de 2 cours d'écoles par an en remplaçant le bitume par des arbres et des prairies ;
- **RÉNOVATION** thermique complète de 2 écoles par an et création d'une « pièce rafraîchie » dans chaque école ;
- **RÉNOVATION** de tous les bâtiments municipaux d'ici la fin du mandat ;
- **RÉNOVATION** des parkings pour les transformer en véritable parking perméable et/ou végétalisé et transformation du parking de la république en parc public ;
- **MARAUDE** quotidienne à destination des personnes sans logement lors des canicules et/ou des phénomènes orageux violents et ouverture automatique de la MAT en journée suivant les alertes météo (à seuil alerte orange) ;
- **INCITATION** à la méthode de la taille tardive des vignes et des fruitiers pour limiter le démarrage précoce des végétations au moment des périodes de gel ;
- **ÉTUDIER** les conditions d'aides aux viticulteurs, maraîchers et arboriculteurs de Bergerac à s'équiper de filets anti-grêle, (meilleure protection existante).

**Rejeté par 22 voix contre :** Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE, Eric PROLA (pouvoir), Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZES, Fatiha BANCAL (pouvoir), Marc LETRUGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON (pouvoir), Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY.

**1 abstention :** Marion CHAMBERON.

**5 voix pour :** Fabien RUET, Héléne LEHMANN, Jacqueline SIMONNET, Christine FRANCOIS, Lionel FREL.

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 26/09/2023.**

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le ~ 2 OCT. 2023

et de l'affichage en date du ~ 2 OCT. 2023

d'une durée de deux mois conformément aux

indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,



Stéphane FRADIN



Le Maire,



Jonathan PRIOLEAUD